

BULLETIN



COMMUNAL

ETE 1999



AUZOUVILLE - SUR - RY

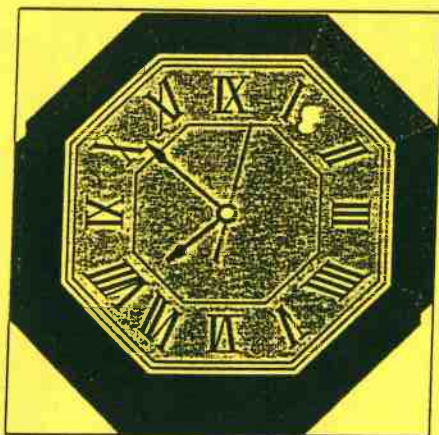
## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT LUTTE CONTRE LE BRUIT

L'arrêté Préfectoral du 28 Mai 1990, précise les horaires d'utilisation des appareils bruyants :

Les jours ouvrables : de 8H30 à 12H et de 14H30 à 20H  
Les samedis : de 9H00 à 12H et de 15H00 à 19H  
Les dimanches et jours fériés : de 10H00 à 12H00

---

### L'ECLIPSE du Mercredi 11 Août 1999.



Vers midi, la dernière éclipse totale de soleil du millénaire traversera le territoire européen. Pendant les phases d'éclipse partielle, le soleil reste terriblement dangereux : Sa lumière aveuglante produit des dégâts irréversibles aux cellules de la rétine si la vue n'est pas protégée de façon efficace. La sécurité sera de se procurer des lunettes filtrantes aux normes de la C.E. en respectant les durées d'observation : pas plus de 10 secondes par minute !

Eventuellement la pharmacie de M. et Mme GALLARD à RY devrait vendre ces lunettes à partir de la mi-juillet.



ALLOCATIONS  
FAMILIALES

CAF DE ROUEN

Communiqué de presse

**ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE 1999 :  
un nombre plus important de familles  
pourra bénéficier de l'allocation de rentrée scolaire cette année**

*L'allocation de rentrée scolaire versée sous conditions de ressources sera étendue à l'ensemble des familles aux revenus modestes ayant un enfant à charge de 6 à 18 ans, à partir de la rentrée 1999.*

Concrètement, cette mesure concerne les familles modestes ayant un seul enfant à charge qui ne perçoivent actuellement aucune allocation de la CAF. Elles doivent pour cela retourner à la Caisse d'allocations familiales de Rouen un dossier de demande d'allocation de rentrée scolaire, si possible **avant le 15 juillet 1999**.

Elles peuvent obtenir ce dossier par courrier ou par Minitel : 3615 CAF (de 0,50 ou 1 F/ mn).

Vers le 25 août 1999, la CAF de Rouen informera les familles concernées, après avoir étudié leur dossier, si elles ont droit ou non à cette allocation.

**IMPORTANT:** les familles qui perçoivent déjà une prestation familiale et sociale de la CAF, et susceptibles de bénéficier de l'allocation de rentrée scolaire, n'ont aucune démarche à entreprendre pour demander cette prestation. La CAF de Rouen dispose déjà des informations nécessaires pour calculer leurs droits (nombre et âge des enfants, montant des revenus).

Pour obtenir des informations complémentaires consulter : le 08 36 67 50 00 (1,49 F/mn), le 3615 CAF (0,50 F ou 1 F/mn selon les heures), le site Internet des CAF ( [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ).

**Contact presse :**  
Elisabeth Bastid  
tél : 02.35.52.25.00

# bulletin économique

## Intercommunalité :

### « Un investissement profitable pour tous »

Pour faire la preuve qu'aujourd'hui, les zones d'activités ne sont plus seulement l'apanage des « grandes agglomérations », nous avons posé trois questions à Robert Charbonnier, président de la Communauté de Communes de Martainville et l'un des initiateurs du Parc d'activités du même nom.

#### Bulletin Economique - Comment est né le Parc d'activités du plateau de Martainville ?

Robert Charbonnier - L'origine du Parc date de 1994. Il s'agissait de réaliser une zone d'activités étendue sur le territoire de cinq municipalités<sup>(1)</sup> (soit environ 2 600 habitants), et de confier sa maîtrise d'ouvrage à un établissement public de coopération intercommunale, c'est-à-dire un EPCI à fiscalité propre, qui serait la Communauté de Communes de Martainville. Pour prétendre à certaines subventions accordées au titre du développement économique, nous avons choisi par ailleurs d'évoluer au sein du Syndicat intercommunal d'aménagement et de développement économique (SIADE). Au fur et à mesure de l'avancement du projet, nous avons bénéficié du soutien de plusieurs partenaires, dont l'Etat et le Département... Les premiers bâtiments ont vu le jour à la fin de l'année 1997 et à l'heure actuelle, le Parc représente près de 120 emplois.

#### B.E. - Pour un entrepreneur, quels sont les atouts de votre Parc ?

R.B. - C'est une zone parfaitement viabilisée,

bien desservie, qui dispose en outre d'un hôtel d'entreprises et qui offre tous les avantages d'un espace rural à quelques kilomètres de l'agglomération rouennaise. Sur le plan financier, le Parc est également très compétitif, sachant que nos prix de référence peuvent être minorés en fonction de la situation des entreprises désireuses de s'y implanter.

#### B.E. - Le bilan du Parc après quelques années d'existence ?

R.B. - Pour les mairies concernées comme pour les chefs d'entreprises et les habitants, l'expérience est positive, indiscutablement. C'est en tout cas la preuve que la concurrence entre les collectivités est une notion dépassée et que le fait de se regrouper autour d'un projet comme celui-ci permet de faire avancer bien des choses. C'est un investissement qui ne peut être envisagé que sur du long terme mais qui se révèle, au bout du compte, profitable pour tous : il faut semer pour récolter.

I.P.

(1) Auzouville-sur-Ry, Bois-L'Evêque, Bois-d'Ennebourg, Grainville-sur-Ry, Martainville-Epreville

## PARC D'ACTIVITÉS du plateau de MARTAINVILLE

**Un cadre de qualité à 10 mn de Rouen**

**Environnement et dessertes**

- ▶ RN31 : Axe Rouen-Beauvais
- ▶ Proximité du Centre-bourg de Martainville-Epreville
- ▶ Proximité de l'aéroport-Rouen-Boos (8 kms).

**Caractéristiques techniques**

- ▶ Superficie : 23 500 m<sup>2</sup> de terrain viabilisé
- ▶ Equipements : voirie (lourde, hors-gel), assainissement, réseau séparatif, eau potable, électricité (basse tension 36kw), éclairage public
- ▶ Taxe professionnelle (5,00%)
- ▶ Prix de cession des terrains : 38 F/m<sup>2</sup>

**A louer**

Un hôtel d'entreprise de 800 m<sup>2</sup> composé de 3 cellules à usage d'atelier 150 FHT/m<sup>2</sup>/an

Communauté de communes de Martainville - Maire de Martainville  
02 35 25 40

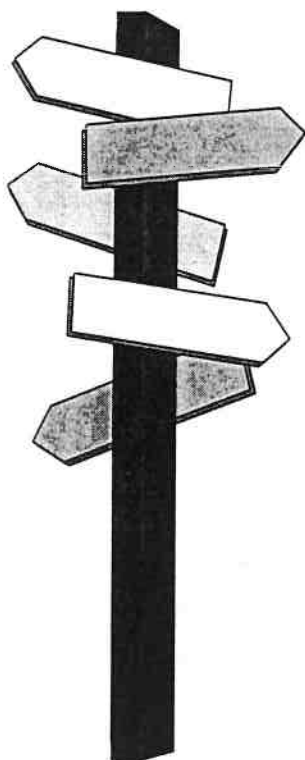
## RECENSEMENT MILITAIRE

### ANNEE 1983

Les jeunes hommes et les jeunes filles nés en AVRIL, MAI, JUIN 1983, devront se faire inscrire en Mairie sur les listes de recensement en JUILLET 1999.

Les jeunes hommes et les jeunes filles nés en JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE 1983 devront se faire inscrire en Mairie sur les listes de recensement en OCTOBRE 1999.

Les jeunes hommes et les jeunes filles nés en OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE 1983 devront se faire inscrire en Mairie sur les listes de recensement en JANVIER 2000.



Horaires Mairie :    Mardi    9H00 à 11H00    et de    17H30 à 19H30  
                          Jeudi    17H30 à 19h30  
                          Samedi  10H00 à 12H00

## A votre bon cœur , M'sieurs Dames

Une partie du mur du cimetière s'est écroulée cet hiver. Afin que toute l'enceinte de l'Eglise soit identique, il serait souhaitable d'utiliser des grès.

D'après l'entreprise de maçonnerie, il faudrait environ 250 pierres.

Si vous possédez un ou plusieurs grès qui vous encombrent et que vous souhaitez offrir à la commune, nous vous ferons un plaisir de vous en débarrasser. Il vous suffit de le signaler en mairie : tel : 02.35.23.40.67, et nous passerons avec le tracteur pour les prendre le samedi 4 septembre 1999.

D'avance nous vous en remercions.

LA MUNICIPALITE





# Restaurer une mare

## Pourquoi restaurer une mare ?

“ Ma mare est en mauvais état... ”, “ Ma mare ne tient plus l'eau... ”, “ Les berges de ma mare s'effondrent... ” “ Il y a une mare dans ma cour (ou sur la place de la commune) et j'aimerais la restaurer ”. Autant de réactions qui dénotent une prise de conscience par le public. Un tel discours aurait été impensable il y a une quinzaine d'années, tant la mare, assimilée au passé, était jugée inutile. Les mares souffrent d'un abandon généralisé depuis une cinquantaine d'années au moins. Nombre de mares ont d'abord besoin d'un bon nettoyage. En effet, quand la mode était au remblaiement, il était tentant de les transformer en dépotoirs.

### Que faire ?

- Enlever les déchets, et les trier dans le but de les éliminer de façon satisfaisante.
- Eventuellement : curer et réimpermeabiliser la mare.

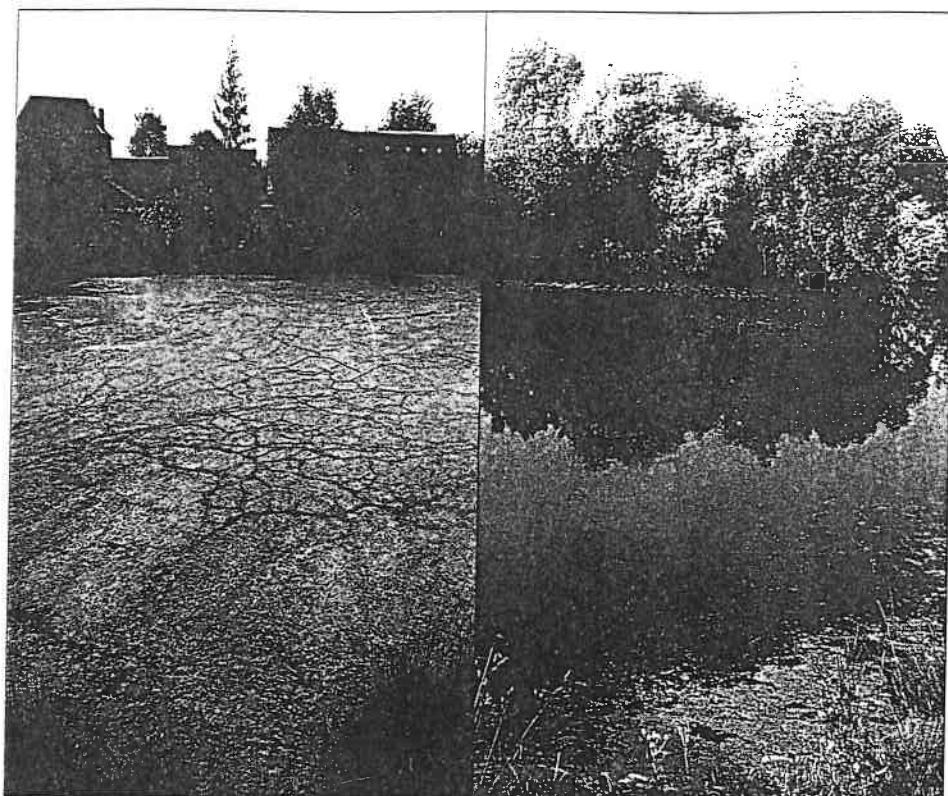
### Que faire des arbres autour de la mare ?

Les arbres ont plusieurs inconvénients :

- Ils font de l'ombre, ce qui compromet le développement de plantes aquatiques responsables de l'oxygénation de l'eau. Les mares les plus foisonnantes de vie se trouvent toujours en pleine lumière. Si la mare fait plus de 1 000 m<sup>2</sup>,

l'alternance de zones d'ombre et de lumière n'est pas gênante. Elle permet même de diversifier les habitats offerts à la faune.

- Ils produisent de grandes quantités de feuilles mortes qui s'accumulent au fond chaque automne. La décomposition de ces feuilles entraîne la consommation de l'oxygène, déjà en faible concentration dans une eau stagnante. Ceci rend la vie impossible à beaucoup d'animaux aquatiques. Les fermentations anaérobies (sans air) sont responsables du dégagement de gaz nauséabonds (hydrogène sulfuré, méthane).
- L'accumulation de feuilles forme de la vase et accélère le comblement de la mare.
- Les feuilles d'essences comme le hêtre ralentissent les processus de décomposition, du fait de la présence de phénols et de l'acidification de l'eau (pH inférieure à 5,5) qu'elles provoquent.



La même mare avant et après curage.

mètre au-dessous de son niveau d'origine.

### Que faire ?

- Couper, puis des-souche, les arbres faisant écran, spécialement au sud ou à l'ouest de la mare.
- Si nécessaire, procéder à une réétanchification des berges. (Voir “ Connaître pour agir ” n° 5 ?).
- Eventuellement, replanter à distance suffisante du plan d'eau.

### Comment remodeler des berges effondrées

- Les feuilles de cytise, glycyne, châtaignier, chêne, noyer, saule et genêt sont toxiques pour les poissons en cas d'apport massif.
- Les racines des arbres peuvent provoquer des perforations dans la couche imperméable des berges et provoquer un abaissement du niveau de l'eau jusqu'à un
- Beaucoup de mares sont asséchées du fait de l'effondrement des berges, l'eau s'infiltrant alors dans les terrains avoisinants. Autre conséquence néfaste, les matériaux effondrés colmatent le fond du plan d'eau.
- Cette altération s'explique généralement par l'existence de berges très abruptes dans

## Faites le diagnostic de votre mare

### Symptômes de dégradation :

- Envahissement du pourtour, et même de l'eau libre, par des arbres.
- Colonisation des crêtes de berges par les orties, ronces, sureaux, etc.
- Colonisation du plan d'eau par des plantes peu diversifiées (glycéries, lentilles d'eau, etc.).
- Pullulation d'algues filamenteuses.
- Berges effondrées.
- Plan d'eau fortement envasé (bancs de vase visibles).
- Plan d'eau en grande partie asséché, vase craquelée, importantes surfaces envahies par de l'« herbe ».
- Eau noire, verdâtre ou trouble dégageant de mauvaises odeurs.
- Plan d'eau remblayé en partie ou en totalité.
- Présence de nombreux déchets.
- Absence de batraciens, mortalités de poissons.

## Impliquer des partenaires

• La réhabilitation d'une mare est une cause pouvant mobiliser les enfants, les pêcheurs et d'autres habitants sensibles à leur environnement. Le maître d'ouvrage — en général la commune — aura toujours intérêt à les impliquer dans certaines opérations (récupération de la faune avant curage, capture des tortues de

Floride, définition des aménagements à réaliser, etc.), et pas seulement dans un chantier de ramassage des déchets !

- Le maître d'ouvrage peut passer une convention avec le Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie pour la gestion d'une mare et de ses abords.

### Exemples

- Eau profonde (plus de 0,60 m) : potamot nageant.
- Eau peu profonde (0,10-0,60 m) : renoncule aquatique.
- Berges (moins de 0,10 m d'eau) : rubanier, massette.

La glycérie flottante est une graminée amphibie capable de se propager rapidement à la surface d'un plan d'eau en partant des bords. Elle accélère l'"atterrissement" (comblement) des mares, notamment lorsque les berges s'effondrent et que la

vase s'accumule. Son éradication passe par un curage, un renforcement des bords, l'arrachage répété, puis l'installation d'autres plantes qui la concurrenceront (voir "Connaître pour agir" n° 8).

Il convient donc d'être circonspect avant d'introduire des plantes dans un plan d'eau.

## Comment maîtriser algues filamenteuses et lentilles d'eau ?

Le développement des algues filamenteuses est le symptôme d'un déséquilibre physico-chimique de l'eau. L'analyse de l'eau indique généralement une concentration élevée en azote et phosphore.

Il est difficile de lutter contre ces plantes "pionnières". Le recours aux produits algicides n'est pas recommandé, car il ne corrige pas le déséquilibre.

## Que faire ?

- Curer et approfondir la mare.
- Enlever régulièrement les masses filandreuses, à l'aide d'un râteau ou d'un grappin. Cela permet d'exporter l'azote et de phosphore contenus dans les matières végétales, et ainsi d'épurer partiellement l'eau.
- Installer d'autres plantes (immergées ou à feuilles flottantes), qui concurrenceront les algues en absorbant les éléments nutritifs présents dans l'eau et une partie du rayonnement solaire. Les sortir de l'eau à l'automne.

Les lentilles posent un problème moins grave. Elles peuvent cependant compromettre la croissance de végétaux immergés en interceptant l'énergie lumineuse.

## Que faire ?

- "Ecrêter" régulièrement la surface des eaux.
- Faire jouer la concurrence en introduisant d'autres plantes flottantes.
- Introduire quelques poissons omnivores (carpes ou carassins) qui consomment des lentilles d'eau.

## Les plantes peuvent-elles constituer un problème ?

Oui, même si le développement de la végétation aquatique est, en général, plutôt favorable. Comme tout espace nu et passablement perturbé, une mare risque d'être colonisée rapidement par des plantes exclusives. Selon la hauteur d'eau, telle ou telle plante s'installera dans l'espace correspondant à son optimum écologique. Et certaines sont envahissantes

### Adresses utiles

#### Entreprises de curage

##### Par pelleteuse

- Ets Havé, 250, rue de l'Eglise, 76116 Grainville-sur-Ry. Tél. : 02 35 23 40 81.
- TP Tinel (SNC), 1, route de Mirville, 76210 Bolbec. Tél. : 02 35 31 08 38.
- Rouen Services Espaces verts, Le Bois Tison, 76160 Saint-Jacques-sur-Darnétal. Tél. : 02 35 23 35 23.
- Jamelin Michel Terrassement, 147, rue de l'Eglise, 76520 Mesnil-Raoul. Tél. : 02 35 79 07 85.
- Baudry Dominique, 76680 Saint-Hellier. Tél. : 02 35 94 94 00.
- IEE - Association d'éducation à l'environnement, route d'Appégar, 76590 Bertreville-Saint-Ouen. Tél. : 02 35 85 95 78. (Techniques douces, avec chevaux.)
- Office national des forêts, Chemin de la Bretèque, 76230 Houpeville. Tél. : 02 35 12 24 24.
- Soma, Le Vaurouy, 76480 Duclair. Tél. : 02 35 37 57 27.
- Dubois (SNC), 32, rue Pierre Mendès-France, 27210 Beuzeville. Tél. : 02 32 57 76 33.
- Robache Bernard Terrassement, 2, route de Criquetot, 27110 Villette. Tél. : 02 32 35 14 53.
- Ets Saint-Martin, 15, rue du Bal champêtre, 27400 Louviers. Tél. : 02 32 40 72 79.

##### Par pompage

- Bonnefond (SA), 10, bd du 11-Novembre, 76141 Le Petit-Quevilly Cedex. Tél. : 02 35 72 24 78.
- Bachelet (SA), Normandie Vidange Nettoyage, En Seine-Maritime : 224 chemin de Villiers, 76480 Saint-Pierre-de-Varengeville. Tél. : 02 35 37 71 60. Dans l'Eure : M 13, 27170 Combon. Tél. : 02 32 35 27 00.

- Sanitra, Services Pletsch, Zone artisanale Les Campeaux, 76360 Barentin. Tél. : 02 32 94 97 00.
- Viam (SARL), En Seine-Maritime : Rue de Madagascar, 76100 Rouen. Tél. : 02 35 73 76 06. Dans l'Eure : Route d'Ingremare, 27400 Heudebouville. Tél. : 02 32 81 60 90.
- Vidanges bernayennes, ZI Parc des Expositions, 27300 Bernay. Tél. : 02 32 43 02 12.
- Halbourg et fils, rue Neuve, 76890 Saint-Pierre-Bénouville. Tél. : 02 35 83 22 93.

#### Produits et prestations

- D'Arcy International, 10, rue Jules-Ferry, 92300 Levallois-Perret. Tél. : 01 47 31 69 55. (Traitements biologiques.)
- Laburnam Ltd, Département bio-industriel, c/o M. Duquennoy, 30, place de l'Hôtel de Ville, 76300 Sotteville-lès-Rouen. Tél. : 02 35 62 89 72. (Traitements biologiques.)
- Piscikoï, 1, place de l'Eglise, 27120 Jouy-sur-Eure. Tél. : 02 32 26 41 25. (Traitements biologiques, poissons utilitaires.)
- Meac, 26, rue Henri IV, BP 9, 28190 Saint-Georges-sur-Eure. 02 37 33 30 80. (Nautex, à base de carbonate de calcium.)
- Sogetram International, 26, rue Marie-Curie, 27780 Garennes-sur-Eure. Tél. : 02 32 26 60 00. (Curage par pelle-araignée ou pompage, protection et aménagement de berges.)
- Soprovert, 1, rue des Deux-Ponts, 80480 Bacouël-sur-Selle. Tél. : 03 22 53 01 58. (Traitements biologiques et produits, Nautex, analyses d'eau et de sédiments, stabilisation de berges.)
- Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie, Château de la Rivière-Bourdet, 76840 Quevillon. Tél. : 02 35 32 38 08.

## Dans la même collection

- N° 1 Biodiversité variétale, patrimoine régional
- N° 2 Produits ménagers : le geste écocitoyen
- N° 3 Nos mares, hier, aujourd'hui et demain
- N° 4 Déchets ménagers toxiques : le geste écocitoyen
- N° 5 Créer une mare
- N° 7 Une nouvelle gestion pour les bords de route (à paraître)
- N° 8 Végétaliser une mare (à paraître)

Sur demande auprès de l'AREHN (10 F franco).

"Connaître pour agir" est une publication de l'Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie, Centre des Pontons, B. allée Daniel-Lavalette, 76000 Rouen.

- Texte et dessins : Chloé / AREHN
- Photos : Chloé et J.P. Thorez / AREHN
- Edition Synaxis Normandie
- Dépôt légal février 1999

© AREHN, 1999. Reproduction même partielle, interdite sans autorisation de l'éditeur.

- Prix S.F. (10 F franco).

AGENCE  
REGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT  
**AREHN**  
1999



# CLUB DES BONS AMIS.

1999 : Année du 20ème anniversaire



## Activités et dates à retenir :

1. Sortie pique-nique le mercredi 28 juillet (en voitures particulières).

### *Programme de la journée :*

Visite d'un élevage de bisons à Muchedent,  
Du parc floral, du Musée et du Centre Equestre d'Offranville.

2. Réalisation et animation d'un char humoristique pour le défilé du 15 Août ( Rétrospective du siècle).
3. Fête Annuelle du Club, exposition et théâtre le dimanche 14 Novembre 1999.
4. Repas du Club, le samedi 20 Novembre 1999.
5. Rencontres bi-mensuelles : le jeudi après-midi à la salle polyvalente.

Pour de plus amples informations, prière de s'adresser à M. Raymond Royer ou M. Norbert Simon.

Responsable de la marche du mercredi après-midi : Jacques Simon

## Inter-Clubs des Aînés.

- Voyage à la neige dans le Jura du 16 au 23 Janvier 2000.  
Prix : 2650fr, dossier chez M. Royer
- La danse Folklorique, la gymnastique et les autres activités reprendront en septembre.

Bonnes Vacances

Amicalement ,  
Le Bureau du Club

# ASSOCIATION SPORTIVE

## D'AUZOUVILLE SUR RY

SAISON 1999/2000

TENNIS YOGA GYMNASTIQUE  
JOGGING

### TENNIS

Inscriptions : Samedi 4 septembre de 14h à 16h sur le court.

**Reprise des cours :** Une réflexion est menée, conjointement avec le club de Servaville, pour permettre de continuer dans de bonnes conditions les cours enfants et adultes. *Un recensement exhaustif des personnes intéressées sera effectué le samedi 4 septembre.*

#### Tarifs à l'année :

<u>Baby Tennis</u> : ( <u>5 à 6 ans</u> )	140 F	Tarif dégressif à compter du 2 <sup>ème</sup> enfant.
<u>Mini Tennis</u> : ( <u>7 à 14 ans</u> )	Cotisation 195 F	
	Cours à définir	
<u>Adultes</u> :	Cotisation 380 F	
	Cours à définir	

Comme chaque année, tous nos adhérents sont cordialement invités à participer au tournoi interne de notre section qui se déroulera les 11,12 et 18,19 septembre 1999 (S'inscrire au tableau d'affichage du court avant le 5 septembre.)

**Attention :** Remplacement du cadenas donnant accès au court de tennis (se reporter en fin de texte pour de plus amples précisions).

**Contacts et renseignements : Michel COUSIN ☎ 02 35 23 43 27**

## GYMNASTIQUE ADULTE

STEP - STRECHING - MUSCULATION ABDOMINALE - RELAXATION  
Chaque jeudi de 19 heures 30 à 20 heures 30

**Professeur :** Michèle Decorde (Gymnastique Volontaire)

*Le professeur est ouvert au dialogue et accepte de modifier ses cours en fonction des désirs du groupe.*

**Cotisation :** 420 F + carte ASAR

**Contact :** Gisèle DENOYELLE ☎ 02 35 23 40 12  
Annie JEGAT ☎ 02 35 23 43 27

**Reprise prévue Jeudi 9 septembre 1999**

## JOGGING

Les Foulées fêteront cette année leur 10<sup>ème</sup> anniversaire. Cette manifestation sera organisée, comme la précédente, au profit de l'AFLM.

Nous espérons vous voir nombreux au départ ou pour nous aider à l'organisation de cette course.

Le Dimanche 7 Novembre 1999, 4 épreuves seront au programme :

- 500 m environ Course microbes
- 1000 m Course Poussins Benjamins
- 5 Kms - Course minimales cadets juniors espoirs seniors vétérans
- 15 Kms - Course juniors espoirs seniors vétérans.

**Contact :**

**Jean-Claude FRESSARD** ☎ 02 35 23 46 96

## YOGA

Cette discipline accessible à tous et à tout âge est enseignée à Auzouville sur Ry dans le total respect des possibilités de chacun.

*Chaque Mercredi de 18 heures à 19 Heures 30*

**Contact :**

**Jean BRIFFAUT** ☎ 02 35 23 25 49

## TENNIS LOISIRS

Créée l'an dernier, cette activité permet l'utilisation du court de tennis (réservation préalable obligatoire) durant 4 mois.

Ce forfait, valable du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Août de l'année, est réservé aux membres de l'ASAR, à jour de leurs cotisations, pour un montant de 100 Francs.

Une carte-clé donnant l'accès au terrain pourra vous être confiée contre une caution (100 F) remboursée dès restitution de celle-ci.

### Renseignements et inscriptions :

**Annie JEGAT aux permanences MAIRIE le Mardi (17H 30 19H 30)  
et le Samedi (10H 30 12H).**

### **Remplacement du cadenas donnant accès au court de tennis.**

En raison du dysfonctionnement du cadenas permettant l'accès au court de tennis d'Auzouville sur Ry, nous procéderons dès que possible et au plus tard le 1 Septembre à son remplacement.

En conséquence, les personnes en possession d'anciennes cartes-clés pourront l'échanger aux conditions suivantes :

- ❖ Etre à jour de sa cotisation A.S.A.R,
- ❖ Etre à jour de sa cotisation Tennis ou Tennis-loisirs,
- ❖ Redonner l'ancienne carte-clé,
- ❖ Déposer un chèque de caution de 100 Francs (si l'obtention de l'ancienne carte-clé n'a pas déjà fait l'objet d'un dépôt de caution).

De plus, nous vous rappelons que l'accès au court de tennis est subordonné :

- Au paiement de la cotisation Tennis ou Tennis-loisirs
- Au strict respect du règlement de la section Tennis ou Tennis-loisirs et en particulier *la fin d'utilisation du court de tennis à 22 Heures.*

### Renseignements et échange :

**Annie JEGAT aux permanences MAIRIE le Mardi (17H 30 19H 30)  
et le Samedi (10H 30 12H)**

**ou prendre contact avec Patrick DAMY au 02 35 23 19 84 après 18 H.**

# ANIMATION VILLAGE

L'équipe d' « Animation Village » vous a proposé depuis le début de l'année 1999 quelques activités :

- 13 mars : Matinée costumée
- 14 mars : Thé dansant
- 24 et 25 avril : Exposition artisanale
- 30 mai : Fête des mères
- 13 juin : Rallye vélo
- 19 juin : Grill partie
- 14 juillet : Fête des associations
- En juillet: L'ouverture d'un centre aéré, grâce à l'initiative de trois mamans.

Nous vous attendons nombreux pour la fête du 15 août où nous avons besoin d'enfants ainsi que d'adultes.

Le Président  
Christian LEPRETRE.

## **AUZOUVILLE SUR RY**

### **FETE PATRONALE**

**13 - 14 - 15 Août 1999**

Vendredi 13

18H OUVERTURE DE LA FETE FORAINE

Samedi 14

9H à 19H FOIRE A TOUT

15ème

Réservations : 02 35 23 40 67  
(vous pouvez manger sur place)

Dimanche 15

10H30 MESSE DE L'ASSOMPTION

15H30 Départ du <sup>Thal</sup> Défilé *Humoristique*

« RETROSPECTIVE DU SIECLE »

Animé par les « DRUMS MARCHINE BAND »  
et la « FANFARE de RY »

EXPOSITION DE PEINTURE Pendant les 3 jours  
au restaurant scolaire,

**ANNONCE : NOUS DEMANDONS DES BONNES VOLONTES EN  
VUE DE LA PREPARATION DE CETTE FETE (des bras manquent.)  
Bien vouloir contacter Christian LEPRETRE (à partir du 8/8) au :  
02.35.23.40.50**

CALENDRIER DES ANIMATIONS 1999

14 Août	FOIRE A TOUT
15 Août	FETE PATRONALE
Septembre	TOURNOI de TENNIS
26 Septembre	PROMENADE PEDESTRE
2 Octobre	LOTO
9 & 10 Octobre	EXPOSITION PEINTURE
23 Octobre	CHOUROUTE
7 Novembre	8 <sup>ème</sup> FOULEE
11 Novembre	ARMISTICE
14 Novembre	SPECTACLE DES ANCIENS
20 Novembre	REPAS DES ANCIENS
	TELETHON
18 Décembre	NOEL DES ENFANTS
18 & 24 Décembre	ANIMATION COMMERCIALE



8 Janvier 2000

POT de L'AMITIE et VŒUX DU MAIRE